

# Les départs à la retraite des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur entre 2004 et 2013

## Projection à long terme du système éducatif

→ Près de 87 000 enseignants exerçaient leur activité dans les établissements d'enseignement supérieur durant l'année universitaire 2002-2003. Dans les dix ans qui viennent, près de la moitié des professeurs des universités et plus d'un quart des maîtres de conférences devraient partir à la retraite.

**Marc BIDEAULT**  
Bureau de la gestion prévisionnelle  
des enseignants du supérieur  
Direction des personnels enseignants

Le corps enseignant du supérieur se décompose en trois grandes catégories : les enseignants-chercheurs, comprenant les professeurs des universités, les maîtres de conférences et les assistants titulaires ; les personnels du second degré en fonction dans l'enseignement supérieur ; et les personnels enseignants recrutés à titre temporaire (associés, attachés temporaires d'enseignement et de recherche, moniteurs, assistants des disciplines hospitalo-universitaires ou lecteurs et maîtres de langues).

Les enseignants-chercheurs titulaires ou stagiaires en fonction représentent environ 3/5<sup>e</sup> de l'ensemble. Ils se répartissent entre 35 % de professeurs des universités, 63,1 % de maîtres de conférences et 1,9 % d'assistants titulaires.

### L'ASPECT DÉMOGRAPHIQUE

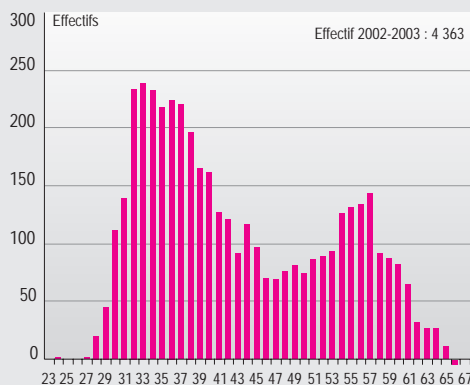
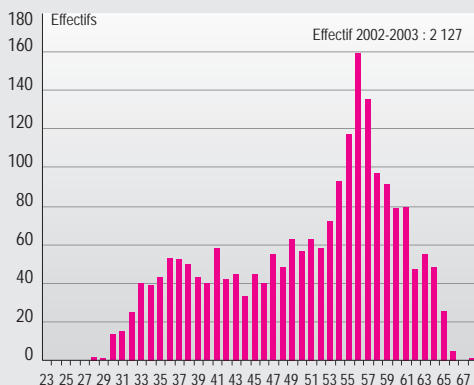
Les professeurs des universités titulaires sont au nombre de 17 903. Les pyramides des âges correspondantes présentent, au-delà de 45 ans, un aspect sensiblement identique en lettres, sciences et pharmacie, avec une forte proportion dans la classe d'âge 54-61 ans. En droit, le mode de recrutement se traduit par un contingent plus important dans les classes d'âge jeunes par rapport aux autres disciplines. Dans les disciplines médicales et d'odontologie, la répartition des effectifs permet une régulation du volume des départs en retraite dans les dix prochaines années. L'âge moyen varie entre 50 ans 5 mois en droit, sciences politiques,

## Effectifs et pyramides des âges des professeurs et des maîtres de conférences des universités répartis par grande discipline

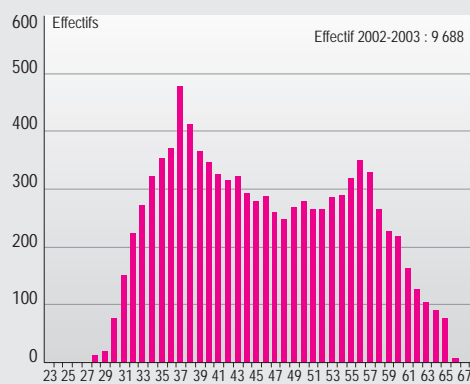
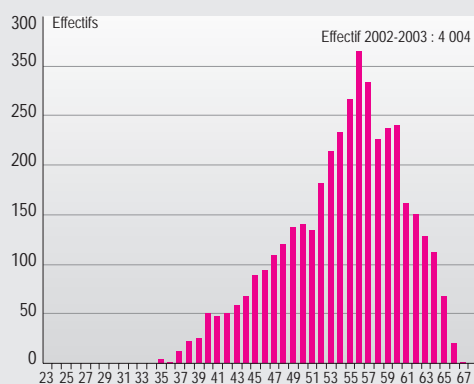
### Professeurs des universités

### Maîtres de conférences

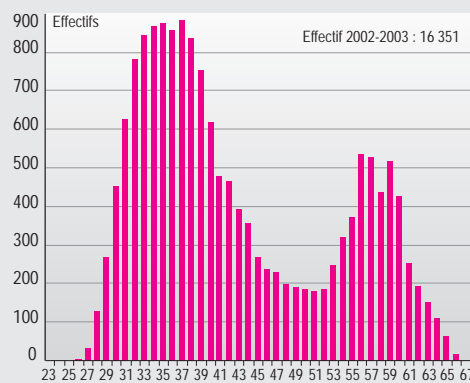
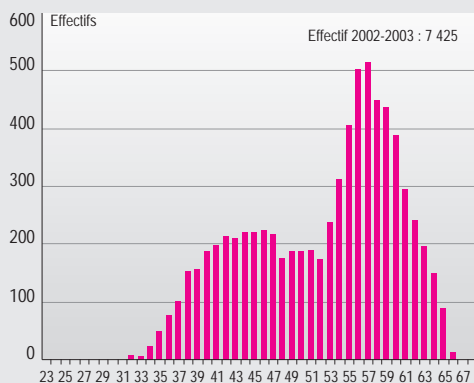
#### Droit et sciences politiques, économiques et de gestion



#### Lettres et sciences humaines



#### Sciences et techniques



économiques et de gestion, 52 ans 2 mois en sciences et techniques, 52 ans 9 mois en médecine et en odontologie et 54 ans et plus dans les autres disciplines.

Chez les maîtres de conférences, pour un effectif de 33 713 enseignants, l'âge moyen est de 43 ans 1 mois en droit, 42 ans 10 mois en sciences, 45 ans 11 mois en lettres, 46 ans 4 mois en pharmacie, 49 ans

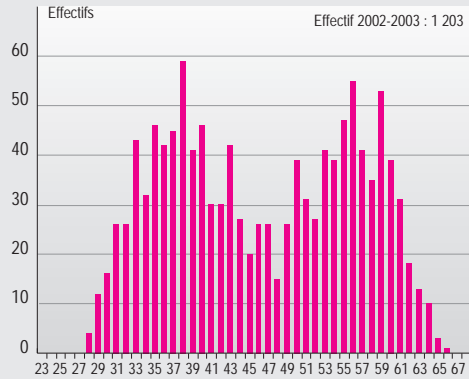
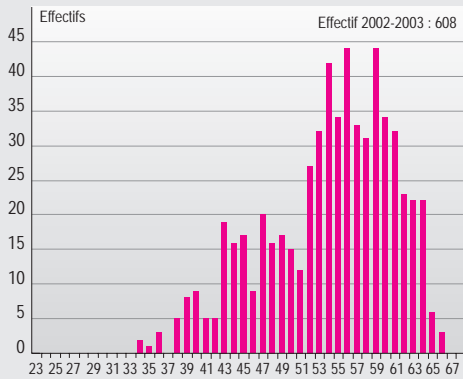
9 mois en médecine et 44 ans 4 mois pour l'odontologie. L'aspect bimodal de la pyramide des âges est dû à l'âge moyen de recrutement des professeurs des universités (43 ans 8 mois). Les maîtres de conférences représentent près de 81 % de ces recrutements (*graphiques*).

## Effectifs et pyramides des âges des professeurs et des maîtres de conférences des universités répartis par grande discipline

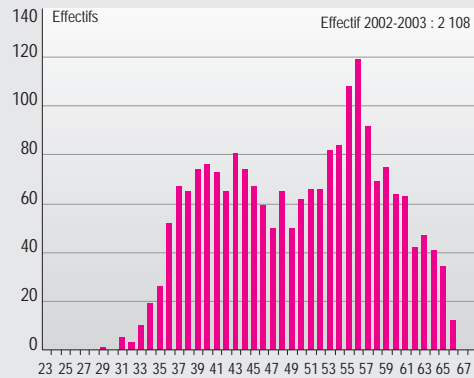
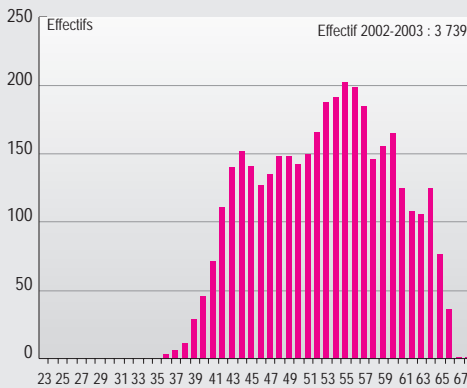
### Professeurs des universités

### Maîtres de conférences

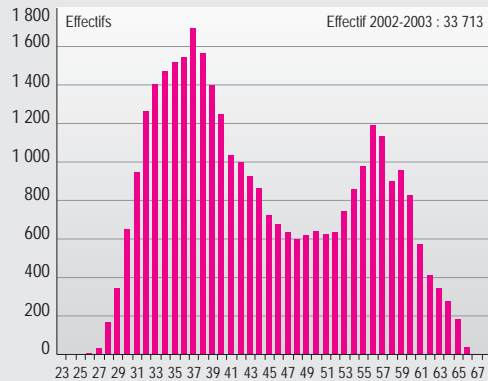
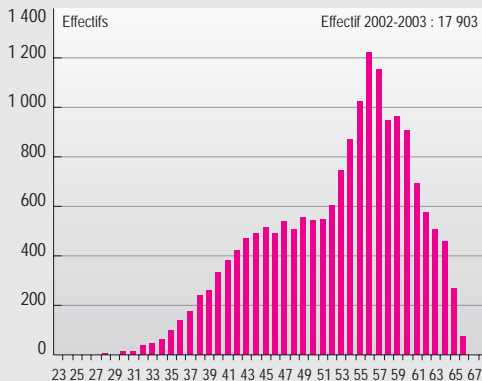
#### Pharmacie



#### Médecine et odontologie



#### Toutes disciplines



## LES PRÉVISIONS DE DÉPARTS EN RETRAITE

Chez les professeurs des universités, plus de la moitié de l'effectif devrait partir à la retraite d'ici l'année 2013, soit une moyenne d'environ 925

personnes par an. Les disciplines les plus concernées sont les lettres pour près de 65 % d'entre eux, les sciences, la pharmacie et l'odontologie pour plus de 50 % de l'effectif de référence.

Les maîtres de conférences, plus jeunes, verront plus du quart de leur effectif partir à la retraite sur les dix prochaines années pour une moyenne annuelle

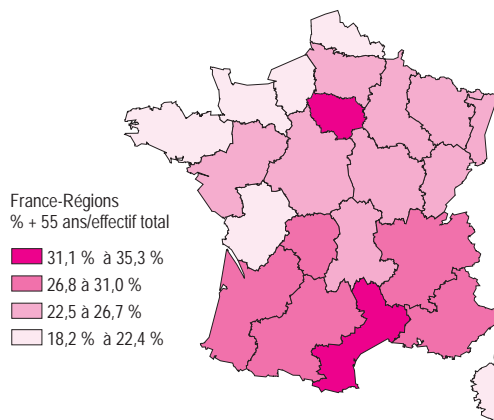
d'environ 850 départs. Seule la grande discipline droit, regroupant les disciplines juridiques, les sciences politiques, économiques et de gestion, a un taux inférieur à 20 %.

## □ L'APPROCHE GÉOGRAPHIQUE

Selon les régions étudiées, les établissements de type universitaire sont plus ou moins touchés par les départs à la retraite. L'Île-de-France et plusieurs régions du Sud de la France, comprenant le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, le Limousin, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Provence - Alpes - Côte d'Azur, sont principalement concernées. Leurs établissements respectifs font partie de ceux possédant une proportion d'enseignants-chercheurs de plus de 55 ans supérieure à 26 %. À l'inverse, ce taux est inférieur à 22,5 % pour la Corse, et pour des régions du Nord et de l'Ouest de la France comprenant le Nord - Pas-de-Calais, la Haute-Normandie, la Basse-Normandie, la Bretagne et Poitou-Charentes, et de manière plus détaillée pour toutes les universités récemment créées et les universités technologiques.

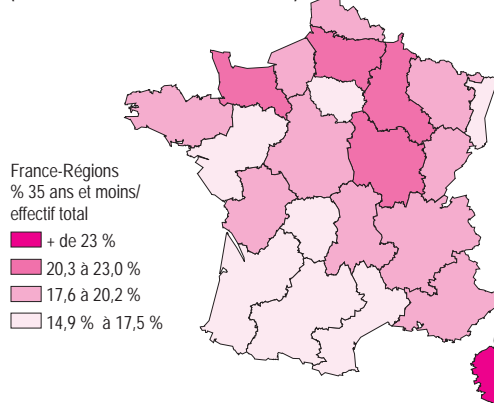
Si l'on étudie la population des jeunes enseignants-chercheurs (35 ans et moins) essentiellement constituée de maîtres de conférences et qui représente le renouvellement du potentiel d'enseignement et de recherche, on constate que les régions Île-de-France, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Limousin et Pays de la Loire ont les taux les plus faibles. La carte relative aux âges moyens des enseignants-chercheurs dans chaque région confirme les disparités observées sur les deux autres documents. ■

### Taux d'enseignants-chercheurs de plus de 55 ans

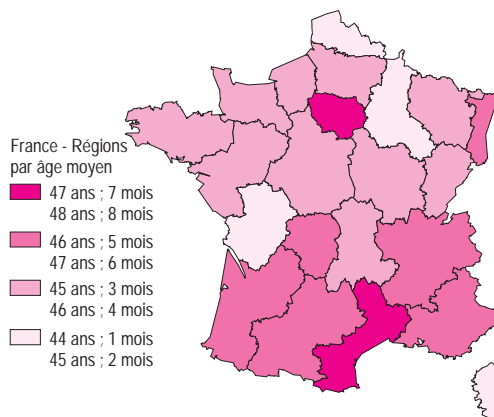


### Taux d'enseignants-chercheurs de 35 ans et moins

(dont 98 % de maîtres de conférences)



### Âge moyen des enseignants-chercheurs



## Simulation des prévisions de départs en retraite des enseignants-chercheurs de 2004 à 2013

Professeurs des universités

Disciplines	Effectifs de référence	Moyenne annuelle 2004-2008		Moyenne annuelle 2009-2013		Total 2004 à 2013	
			%		%		%
Droit	2 127	69	16,3 %	107	25,2 %	881	41,4 %
Lettres	4 004	241	30,2 %	276	34,6 %	2 592	64,7 %
Sciences	7 425	394	26,5 %	396	26,7 %	3 952	53,2 %
Pharmacie	608	25	21,1 %	35	29,3 %	306	50,3 %
Médecine	3 636	121	16,7 %	169	23,3 %	1 456	40,0 %
Odontologie	103	4	20,4 %	7	37,9 %	60	58,3 %
Total	17 903	856	23,9 %	993	27,7 %	9 247	51,7 %

Maîtres de conférences

Disciplines	Effectifs de référence	Moyenne annuelle 2004-2008		Moyenne annuelle 2009-2013		Total 2004 à 2013	
			%		%		%
Droit	4 363	54	6,3 %	97	11,1 %	759	17,4 %
Lettres	9 688	230	11,9 %	277	14,3 %	2 542	26,2 %
Sciences	16 351	440	13,5 %	388	11,9 %	4 140	25,3 %
Pharmacie	1 203	34	14,2 %	41	17,3 %	379	31,5 %
Médecine	1 679	40	12,1 %	80	23,9 %	605	36,0 %
Odontologie	429	10	12,6 %	12	14,2 %	115	26,8 %
Total	33 713	811	12,0 %	896	13,3 %	8 540	25,3 %

Remarque – Dans les disciplines droit, lettres, sciences et pharmacie, les prévisions sont établies sur la base d'une simulation prenant en compte les départs et les entrées modulés par âge. En médecine et en odontologie, les chiffres sont déduits de la pyramide des âges et prennent en compte l'année où les enseignants atteignent 65 ans.

Source – Fichier Gesup, mai 2003.

THÈME

### Méthodologie

**Champ** – La population étudiée est celle des enseignants-chercheurs titulaires ou stagiaires (hormis les assistants) en activité dans les établissements d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2002-2003.

**Hypothèses, méthodes et sources** – Les données utilisées proviennent du fichier Gesup de mai 2003, représentatif de l'année universitaire 2002-2003.

Pour les disciplines droit, lettres, sciences et pharmacie, la projection des départs en retraite sur dix ans est calculée sur la base de la répartition par âge des enseignants-chercheurs sur laquelle est appliquée, pour chaque année, un taux de départ en retraite et un volume de renouvellement modulé par âge prenant en compte le flux de maîtres de conférences nommés professeurs.

Les taux de départ sont calculés sur la base d'un constat moyen réalisé sur les quatre dernières années (2000 à 2003) et sont détaillés par corps et grande discipline. La répartition par âge des entrants est le résultat de l'étude de la campagne de recrutement 2002.

En médecine et en odontologie, les prévisions sont obtenues par projection de la pyramide des âges avec, pour hypothèse, un départ prévu à 65 ans.

L'étude géographique est basée sur l'analyse dans les universités uniquement (y compris les Instituts nationaux polytechniques et les universités technologiques), d'une part, de la proportion d'enseignants-chercheurs ayant plus de 55 ans et, d'autre part, de celle âgée de 35 ans et moins. La population la plus âgée représente pour la plupart l'effectif des départs à la retraite pour les dix prochaines années. La proportion de professeurs des universités dans cette population est en moyenne de 53 %. La population de 35 ans et moins est constituée à 97 % de maîtres de conférences et constitue approximativement le renouvellement actuel.